



**TARN-ET-GARONNE**  
LE DÉPARTEMENT.fr

Pôle Savoirs et Animation des Territoires  
Musée des Arts de la Table - Abbaye de Belleperche  
Dossier suivi par Jean-Michel Garric  
05 63 95 62 76  
jeanmichel.garric@ledepartement82.fr

N° 2018 - 1636

## ARRÊTÉ PORTANT ACCEPTATION DE DON

### LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 3221-10,

Vu la lettre d'intention de don de M. Joël TETE en date du 17 septembre 2018

ARRETE

#### Article 1

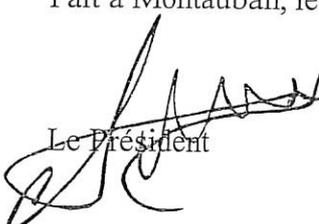
Le don consenti au Département de Tarn-et-Garonne par M. Joël TETE, 32 rue Guileran, 82200 Moissac, constitué, d'une part, d'une partie de service en porcelaine de Limoges Tresmann & Vogt, décor en chromolithographie de Hilaire Robert, et d'autre part d'un ensemble de dessins et lithographies formant fond d'atelier de Hilaire Robert, pour affectation au musée des Arts de la Table sous condition de perpétuelle demeure, est accepté.

Le transfert de propriété sera effectif au jour de la signature du présent arrêté.

#### Article 2

Le présent arrêté fera l'objet d'une publication au Recueil des Actes administratifs départementaux, et ampliation sera notifiée au donateur.

Fait à Montauban, le **30 OCT. 2018**

  
Le Président

**Christian ASTRUC**